

# Projet de rénovation des Halles Comité permanent de concertation du 22 mai 2008 Bilan d'étape de l'avancement du projet

Pour chaque thème (jardin, voirie, programmation, carreau, espaces publics intérieurs), la liste ci-après énumère, d'une part, les éléments de principe du projet retenus ou privilégiés par la ville de Paris et, d'autre part, les sujets qui nécessitent d'être approfondis et soumis à débat en concertation ou d'être étudiés suite à des demandes exprimées d'ores et déjà en concertation.

La colonne « Éléments de principe pour la Ville » rappelle les éléments qui figuraient dans les bilans d'étape diffusés à l'occasion des séances du Comité permanent de concertation des Halles 6 octobre 2006 et du 18 septembre 2007 et mentionne ceux qui, dans ces document figuraient dans la colonne « À approfondir ou à étudier » et qui ont depuis lors fait l'objet d'une décision.

De même, la colonne « Question à approfondir et/ ou à étudier » reprend les éléments figurant dans les précédents bilans qui restent ouverts au débat et consigne des questions nouvelles ouvertes à la concertation.

1/8 5 mai 2008

#### JARDIN PUBLIC

#### Éléments de principe pour la Ville

#### Points arrêtés avant le 18/09/2007

- surface de 4.3 hectares
- jardin unitaire et ouvert (sans clôture en périphérie), moins cloisonné, avec un maximum de surfaces accessibles à tous
- jardin de plain-pied et nivellement du sol qui supprime les buttes artificielles (des espaces pourront néanmoins être un peu décaissés ou surhaussés à l'intérieur du jardin)
- conception respectueuse de l'environnement, selon les principes du développement durable
- mixité d'usages; principe d'une pelouse et d'espaces plus spécifiques (jeux pour enfants, linéaires pour s'asseoir et pique-niquer, autres activités..)
- principe des cheminements est/ ouest et nordsud : axe est-ouest du Cours, axe nord-sud dans le prolongement de la rue du Pont-Neuf
- ouverture de la Canopée sur le jardin
- conservation de nombreux arbres existants, not amment ceux du mail Berger, avec au final plus d'arbres qu'auj ourd'hui
- principe de restructuration des entrées du nouveau Forum et de transformation de l'actuelle serre tropicale Porte du Jour
- principe d'un éclairage spécialement conçu pour mettre en valeur le jardin et permettre des traversées et des promenades agréables la nuit
- principe de dessin du jardin selon une résille, par répétition d'un module élémentaire donnant une souplesse d'aménagement
- maintien de la sculpture « grosse tête »
- création d'un jardin partagé et/ou pédagogique
- Aires de jeux :
  - aires de jeux fermées pour enfants et préadolescents, au sud du jardin, sur une superficie supérieure aux jeux actuels, soit 3 870 m² dont 2 500 m² de jardin d'aventure et 1 370 m² de jardin des petits
  - définition d'un espace adolescents type mur d'escalade d'environ 300 m² au niveau R-1 à l'occasion de la suppression des serres tropicales
  - salons de jeux (1 520 m²) le long de la rue Berger
  - fonctions animation et éveil maintenues avec présence d'éco-éducateurs
  - gratuité des aires de jeux

## Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)

## Points restant à étudier et/ou approfondir depuis le 18/09/2007

- Plantations: quelles hauteurs, selon quelles localisations, quelles essences, etc. ? Plus généralement quelle végétalisation, quels matériaux au sol ?
- comment créer un « jardin de lumière » ?quelles ambiances nocturnes rechercher ? quelle perception du jardin des Halles veut-on créer la nuit ?
- modalités de l'aménagement du local à R-1 dévolu aux adolescents.
- quel encadrement des conditions d'accès : libre, pour un temps déterminé ?
- éventuel élargissement de l'allée nord-sud entre la rue du pont-neuf et la rue Montmartre
- localisation du jardin partagé et/ou pédagogique
- mobilier urbain : quel besoin, quelle répartition suivant les différents usages ?
- localisation de la sculpture « grosse tête »
- place de l'eau dans le jardin

## Points mentionnés comme « à approfondir » en septembre 2007 et/ou ayant fait l'objet d'une décision depuis cette date

 principe d'une consultation spécifique en conception-réalisation pour la réalisation des aires de jeux pour enfants et adolescent, selon un cahier des charges restant à concerter.

#### Point nouveaux à étudier et/ou approfondir

- selon quelles modalités préserver l'espace de convivialité offert aujourd'hui par la place René Cassin, quels aménagements pour la rive nord du jardin?
- comment améliorer les liaisons nord sud en préservant la grande pelouse ?
- modalités d'aménagement des aires de jeux : mise au point du cahier des charges de la consultation de concepteurs
- évolutions du jardin d'eau et du jardin de rendez-vous nécessaires au traitement de l'articulation Canopée/jardin

ESPACES PUBLICS DE SURFACE	
Éléments de principe pour par la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
Points arrêtés avant le 18/09/2007	Points restant à étudier et/ou approfondir depuis le 18/09/2007
<ul> <li>pour mémoire : aménagement en Réseau vert de la rue Saint-Denis</li> <li>mise en valeur des continuités des tracés urbains est-ouest et nord-sud en faveur des circulations douces</li> <li>extension de la zone piétonne sur le pourtour du jardin, rue du Pont-Neuf et partiellement rue des Halles (rue à priorité piétonne)</li> <li>amélioration de la continuité piétonne avec Beaubourg</li> <li>tranquillisation de la rue Saint-Honoré et meilleure continuité avec la rue des Innocents</li> <li>meilleure accessibilité des vélos dans la zone piétonne</li> <li>augmentation et rationalisation des stationnements deux-roues motorisés aux différents points d'accès du quartier</li> <li>harmonisation des matériaux de sols</li> <li>principe d'aménagement des secteurs Turbigo, rue du Pont Neuf et Marguerite de Navarre (GTT du 23 avril 2007)</li> <li>organisation des circulations, stationnement et livraisons dans le secteur piétonnier</li> </ul>	<ul> <li>prise en compte dans l'aménagement des terrasses, des étalages, etc., pour un espace public vivant, convivial tout en limitant l'encombrement de l'espace public</li> <li>le devenir des différentes œuvres présentes sur l'espace public (sculptures, fontaine rue de la Cossonnerie)</li> <li>le choix et le type de gestion du procédé de contrôle d'accès de la zone piétonne élargie (remplacement des barrières par des bornes automatiques)</li> </ul>
Points mentionnés comme « à approfondir » en septembre 2007 et/ou ayant fait l'objet d'une décision depuis cette date	Point nouveaux à étudier et/ou approfondir
- principe d'aménagement des secteurs Halles, Saint-Honoré, trémie Berger et Coquillière, carrefour Montorgueil, Cossonnerie (GTT du 11 octobre 2007)	<ul> <li>le traitement du pied de Saint-Eustache, en lien avec le jardin (actuelle place René Cassin)</li> <li>la question des circulations piétonnes dans le quartier en lien avec le jardin</li> </ul>

#### **VOIRIE SOUTERRAINE**

#### Éléments de principe pour la Ville

#### Points arrêtés avant le 18/09/2007

- Suppression ou réaménagement des trémies d'accès au réseau de voirie souterraine et de parcs de stationnement permettant de maîtriser le trafic de transit et d'augmenter les espaces publics pour les circulations douces
- fermeture du barreau nord-sud de la « petite boucle »
- fermeture de trémies de la voirie souterraine, pour faciliter les cheminements piétons, étendre le jardin et supprimer ou limiter le trafic de transit dans ces voies souterraines
- fermeture de la trémie du parking Novotel place Marguerite de Navarre
- maintien des fonctions de desserte de parkings (avec adaptation des entrées/ sorties si nécessaire), de livraisons et d'accès des véhicules de secours
- mesures conservatoires pour développer le transport de marchandises par les infrastructures ferroviaires
- principe d'une étude de faisabilité du fret ferroviaire
- fermeture des trémies : entrée Coquillière, sortie Berger, entrée rue du Pont Neuf et sortie rue des Halles
- maintien des trémies : entrée/sortie Turbigo, sortie quai du Pont Neuf, sortie Renard et entrée rue des Halles

## Points mentionnés comme « à approfondir » en septembre 2007 et/ou ayant fait l'objet d'une décision depuis cette date

Choix du scénario A: maintien des usages actuels (stationnement, livraisons, accès des engins de secours pour la défense du Forum et des espaces de transport) via les trémies maintenues, ainsi qu'un transit résiduel Nord/ Sud via la grande boucle) en se gardant la possibilité d'évoluer vers les scénarios B puis C à terme (i. e. interdiction partielle ou totale du transit surles trémies maintenues)

## Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)

### Points restant à étudier et/ou approfondir depuis le 18/09/2007

Dans tous les cas, l'avis des services de sécurité sera très important (instruction du projet de modification par la Commission Nationale d'Évaluation de la Sécurité des Ouvrages Routiers et non seulement au niveau parisien)

 modalités de réaménagement de la trémie de la rue du Renard

Éléments de principe pour la Ville	Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)
Points arrêtés avant le 18/09/2007	Points restant à étudier et/ou approfondir depuis le 18/09/2007
<ul> <li>assurer des accès rapides, agréables et suffisamment dimensionnés aux espaces souterrains du Forum et vers les espaces de transport</li> <li>rendre lisibles, visibles et repérables, la présence des pôles d'activité souterrains du Forum et des espaces de transport en commun en leur assurant une intégration esthétique, pérenne et de qualité au quartier</li> <li>rechercher les solutions permettant d'améliorer l'accessibilité des pôles aux personnes à mobilité réduite</li> <li>améliorer la sécurité du site et notamment permettre, en cas de nécessité, une évacuation optimale des pôles</li> </ul>	Les études et la concertation sur l'ensemble du dispositif d'amélioration des espaces de transports et leurs accès restent à poursuivre en lien avec les partenaires (STIF, Région, RATP, Forum).  A traiter en particulier : - rénovation de la salle d'échanges - aménagement des accès au nouveau Forum
optimale des pôles  Points mentionnés comme « à approfondir » en septembre 2007 et/ou ayant fait l'objet d'une	Point nouveaux à étudier et/ou approfondir

## décision depuis cette date

- à l'issue du GTT du 15/11/2007, consensus sur la variante "volée directe" du nouvel accès Marguerite de Navarre
- idem, quasi-consensus sur la variante "V" pour la restructuration de l'accès "Lescot"
- intérêt confirmé de la prolongation des accès Rambuteau et Berger jusqu'au niveau -4

#### PROGRAMMATION (équipements publics et commerces sur l'ensemble du Forum)

#### Eléments de principe pour la Ville

## Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)

#### Points arrêtés avant le 18/09/2007

## - conservatoire relogé et agrandi –localisation dans le projet Canopée

- PC sécurité localisation dans le projet Canopée
- déchetterie localisée dans des espaces annexes de la voirie souterraine SOUS RESERVE de la faisabilité technique à vérifier dans l'avancement des études de voirie
- principe d'une transformation en commerce du barreau nord-sud de la voirie souterraine (programmation plus précise : à approfondir)
- bibliothèque enfants et adultes incluant le relogement de la bibliothèque La Fontaine : programmation intégrée au projet Canopée
- Paris-ateliers (ADAC) : ateliers de pratique artistique amateur : programmation intégrée au projet Canopée
- Antenne Jeunes : programmation intégrée au projet Canopée
- salle de répétitions pour des groupes de musique, danse / lieu de pratiques amateurs : programmation intégrée au projet Canopée
- locaux pour les sourds et malentendants (activités culturelles) et la rencontre entre entendants et sourds: programmation intégrée au projet Canopée
- nouvelles toilettes publiques : *programmation* intégrée au projet Canopée
- programmation commerciale du projet Canopée définie au Cahier des charges du concours
- école de comédie musicale, salle pour réunions de quartier : programme non retenu dans le cahier des charges du concours
- équipements publics maintenus ou reconstitués (Forum des images, piscine, gymnase, centre d'animation, pré-fourrière, billard, maison roue libre)
- regroupement des postes de police : non prévu dans le Forum souterrain ou le carreau, car la Préfecture souhaite une localisation avec un accès véhicules immédiat et de préférence à l'ouest du site
- équipement d'accueil de petite enfance : non retenu dans le Forum
- local d'accueil pour les SDF, en complément de celui de la rue des Bourdonnais: recherche portant sur un périmètre plus large.
- bagagerie pour les SDF: implantation provisoire réalisée sur terrasse Lautréamont

### Points restant à étudier et/ou approfondir depuis le 18/09/2007

- extension de la médiathèque : utilisation de la totalité de l'ancienne Maison des conservatoires à confirmer
- espace enclavé derrière la piscine (aménagement potentiel de la trémie de voirie souterraine rue Coquillière)
- implantation d'une déchetterie
- demande d'équipements sociaux pour les salariés (restaurant inter-entreprises, locaux syndicaux, garderies, ..)
- question de la visibilité des équipements / idée d'un écran d'information
- Reconversion du parking Berger en relation avec la création de l'accès RER/ métro la Place Marguerite de Navarre

#### Point nouveaux à étudier et/ou approfondir

- orientations à définir pour une refonte générale de la signalétique du site
- relogement du conservatoire en phase travaux
- programmation commerciale sur l'ensemble du site
- fonctionnement et mutualisation des équipements culturels

#### NOUVELLE EMERGENCE DU FORUM : PROJET « CANOPEE »

#### Éléments de principe pour la Ville

## Questions à approfondir et/ou à étudier (cette liste n'est pas exhaustive)

#### Points arrêtés avant le 18/09/2007

#### démolition des pavillons existants rues Lescot et Rambuteau (« pavillons Willerval »)

- principe d'un nouvel ensemble bâti s'implantant dans le périmètre défini par les rues Rambuteau, Lescot, Berger et la limite Est du jardin
- principe d'une hauteur du projet en général plus basse que les immeubles riverains
- construction respectueuse de l'environnement, dans un souci de développement durable
- principe d'un vaste espace public, avec une nouvelle place basse, à l'intérieur du futur ensemble
- dépose des verrières existantes autour de la place Basse
- programmation permettant que le projet Canopée soit animé aussi le soir
- importance de la pénétration de la lumière naturelle dans le nouveau volume jusqu'aux niveaux inférieurs du Forum
- directives en matière d'implantation, de gabarit et de hauteur): intégrées au cahier des charges du concours
- surface construite autorisée : fixée par le cahier des charges du concours
- nature des surfaces complémentaires éventuelles, par rapport au programme déjà acté: déterminée par le cahier des charges du concours
- prescriptions éventuelles pour tel ou tel équipement : localisation, accès...: précisées par le cahier des charges du concours

### Points restant à étudier et/ou approfondir depuis le 18/09/2007

- interface du projet Canopée avec le jardin
- organisation des chantiers

#### Point nouveaux à étudier et/ou approfondir

- prise en compte de la dimension métropolitaine du site et place des jeunes
- prise en compte de la question des personnes sans domicile fixe
- modalités de gestion des espaces publics aux différentes heures de la journée
- finalisation du projet (APS puis permis de construire)
- aménagement du cratère et modalités de franchissement
- modalités d'animation des espaces publics de la Canopée